

VOTRE STATUT SOCIAL



ARBITREZ LES BONS CHOIX !

Artisans, commerçants, professions libérales, dirigeants de TPE ou PME, ...

Je paie beaucoup de cotisations mais je ne suis pas sûr de toucher grand-chose à la retraite !

Comme chef d'entreprise, ma protection sociale est-elle moins bonne que celle de mes salariés ?

Avant, tout le monde disait qu'il fallait se mettre en société et être salarié. On m'a dit que maintenant, ce n'est plus aussi simple ?

Salariés ou non salariés, qu'est-ce qui est le mieux pour moi ?



NOUS AVONS DES SOLUTIONS À VOUS PROPOSER !

NOTRE OFFRES DE SERVICES :

- Diagnostic et **analyse des attentes** du chef d'entreprise
- Restitution d'un **rapport personnalisé** avec des états comparatifs
- Présentation et explication du **plan d'action**
- **Prix sur devis** selon prestations

AVANTAGES

- **Une présentation** claire et argumentée des différents **choix possibles**
- Une **assistance** au choix du statut social
- La **mise en place** et le **suivi** d'un statut social
- Modalités de co-production **ajustées**

AVEC LE BON STATUT SOCIAL :

- 1 UN GAIN DE TEMPS DANS LA PRISE DE DÉCISION
- 2 AMÉLIORER VOTRE PROTECTION SOCIALE
- 3 GAGNER EN SÉRÉNITÉ DANS LA GESTION DE VOTRE ENTREPRISE
- 4 SÉCURISER VOTRE STATUT